

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

22

Publié lexercice :

ID: 037-253752968-20250320-2025_03_06-DE

Votants: 16
Pour: 16
Abstention: 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL Séance du 20 mars 2025

Concernant l'approbation du compte d'administration du budget principal dressé par Monsieur Gilles MORTIER. La Commission administrative, réunie sous la présidence de Monsieur Claude BORDIER,

Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2024 les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Gilles MORTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024 les finances du Syndicat en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées :

Procédant au règlement définitif du budget principal de 2024 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	Résultat CA 2023	Résultat de l'exercice 2024	Reste à réaliser 2024	Affectation de résultat
Investissement	7 679.92€	-2 027.15	0€	5 652.77€
Fonctionnement	79 692.61€	53 221.41€	0€	132 914.02€

Résultat de clôture en fonctionnement :

132 914,02 €

Résultat de clôture en investissement :

5 652,77 €

Le Président s'est retiré pour le vote et n'a pas fait valoir les pouvoirs des élus qu'il représentait.

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Panzoult, le 20 mars 2025

PRESENTS:

Mme Aurélie ROCHER - Mme Florence BOULLIER - M. Gilles MORTIER M. Denis FOUCHE - M. Denis MOUTARDIER - M. Claude BORDIER - M. Vincent NAULET - M. Christian PIMBERT - M. Serge MOREAU - M. Thierry BRUNET - M. Pascal BLANCHARD - M. Francis DESBOURDES
M. Etienne MARTEGOUTTE

Absents excusés avec procuration:

M. Jean Luc DUPONT représenté par M. Denis MOUTARDIER

M. Didier GODOY représenté par M. Denis FOUCHE

M. Christophe BAUDRY représenté par M. Gilles MORTIER

Absents excusés:

Mme Nadège ARNAULT - Mme Isabelle RAIMOND PAVERO - Mme Sophie LAGREE - M. Michel CHAMPIGNY

Absents:

M. Laurent RAINEAU - M. Franck CHARTIER

Le Président de séance

Claude BORDIER